



Association Moselle Bien-Être
Maison des association
Rue Dudweiler
57500 Saint-Avold

L'assemblée générale ordinaire de l'association Moselle Bien-Être s'est tenue via visioconférence, le lundi 9 mai 2022, en présence de 9 de ses membres, les autres s'étant excusés de leur absence. Elle a débuté à 17 heures 24', pour s'achever à 19 H 28'. Sauf précision contraire, toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité.

Ordre du jour prévu :

1. Désignation d'un secrétaire de séance et d'un président de séance.
2. Modification éventuelle et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du PV de la dernière AGO du 18 12 2019.
4. Rapport sur l'état financier de l'association.
5. Élection du nouveau conseil d'administration.
6. Élection d'un conseil d'admission.
7. Fixation du taux des cotisations.
8. Projets annuels.
9. Cartes de membres.
10. Points divers.

Délibérations :

1. Présidente de séance : Lucy Shang.
Secrétaire de Séance : Hervé-Cyril Losson.
2. L'ordre du jour a été adopté à 8 voix sur 9.
3. Le précédent compte-rendu a été adopté.
4. En l'absence d'un trésorier ayant pris correctement ses fonctions, un état des lieux financier a été effectué.
En 2019 le solde créditeur était de 1074€73.
Depuis, les dépenses principales ont été pour un petit resto pour 103€50, les cotisations d'assurance 2020, 2021, 2022 : soit environ 88€ par an.
2020 : brioches de l'amitié 79€ de dépenses, 180€ pour des formations premiers secours (pour Annie John, Concetta Cumbo et Nathalie Drui), 86€ pour l'expédition d'un colis de livres à destination des enfants de Mayotte.
2022 solde créditeur au 6 mai : 675€93.
Coûts de la soirée du 11 mai 2022 : 126€50 pour environ 40 personnes, déjà prélevés.

5. Le nouveau conseil d'administration a été défini comme suit.
Présidente : Lucy Schang,
Trésorier : Serge Niederhoffer,
Secrétaire : Hervé-Cyril Losson
Assesseurs : Nathalie Drui, Carole Helmig, Murielle Debord.
6. Conseil d'admission : il y a beaucoup de demande de nouveaux praticiens, notamment pour profiter de notre notoriété pour se faire une publicité facile.
Ce conseil devra faire attention aux conditions d'admission, pas juste se faire connaître, aux capacités et formations des praticiens, à leurs sites, etc.
Demandes à exiger : numéro de Siret, Règlement intérieur daté signé, de même que pour la charte de l'association.
Le conseil d'admission aura également pour charge de rencontrer la personne, demander son but, ses attentes, que compte-elle apporter à l'association, ainsi que de rappeler les termes de bénévolat et d'association. Il pourra aussi être amené à faire tester les activités du demandeur sur un praticien de l'association.
Une certaine affinités avec les membres serait appréciable. Il paraît également important de vérifier si cette personne est déjà venue assister à une soirée ou un atelier de Moselle Bien-Être.
A définir si l'on demande une cote de participation à x séances en tant que soutien et non organisateur.
Les membres volontaires pour cette tâche sont définis pour couvrir un large secteur. Il s'agit de Lucy Schang, Hervé-Cyril Losson, Serge Niederhoffer, Annie John, Alexandra Monnin, et Carole Helmig.
7. 5 € la soirée avec don libre pour les adhérents, 10 € pour les non-adhérents.
10€ la cotisation annuelle des amis de MBE
Nouveaux Praticiens : 40 € (point validé à 7 voix sur 9 présents).
8. Rencontre shamanique Avril, Mai porte ouverte, 8 Juin cercle tambour Papirmühle, Juillet extérieur Sarrebourg ?, soirée méditation ?, balade nocturne Puttelange août ?, Septembre ... il y a encore à réfléchir pour prévoir avec plus de précision.
9. Les cartes de membres sont à refaire, car les dates placées sur ces dernières sont passées. En préparer avec les deux derniers chiffres vides ou plusieurs lignes pour une continuité.
10. Flyers, nouveaux dépliants avec les praticiens et leurs activités, plus simple pour les distributions courantes. Il faut revoir tous ces détails pour se remettre à jour, et remettre de l'ordre sur le site internet.

La présidente
Lucy Schang

Le secrétaire :
Hervé-Cyril Losson